

*Maintien des services postaux—Loi*

Le projet de loi comporte un aspect positif même s'il n'était pas nécessaire de présenter ce projet de loi pour en bénéficier. L'article 5 prolonge la durée de la convention collective à septembre 1988 ou septembre 1989. Cette prolongation pourrait préparer la voie à la reprise des négociations plus que la présentation de ce genre de loi, qui ne fait qu'ajouter au mécontentement, à la tension et à la violence auxquels nous assistons ces jours-ci.

Le gouvernement pourrait annoncer son intention de prolonger la durée de la convention collective. Un médiateur pourrait être nommé. Au lieu d'aller de l'avant avec ce projet de loi, l'employeur et le syndicat pourraient retourner à la table de négociations et trouver une solution sans que le gouvernement leur impose une orientation par l'entremise du Parlement.

Le gouvernement a maintenant l'occasion de montrer à quel point il est sérieux lorsqu'il dit que Postes Canada est un organisme autonome. Pendant qu'a lieu le présent débat, il y a beaucoup de mécontentement dans tout le pays. Cette affaire devrait être résolue à la table de négociations et non par le biais d'une décision du Parlement sur le système de négociations collectives qui sert si bien notre pays et ses travailleurs.

**M. Skelly:** Madame la Présidente, je voudrais présenter une observation et savoir ce qu'on en pense. Cela me renverse d'entendre des représentants du Parti libéral qui ont siégé au sein du dernier gouvernement admonester le gouvernement actuel sur cette question. C'est l'ancien gouvernement qui a tellement empoisonné le climat des relations patronales-syndicales aux Postes que les employés de cet organisme sont aujourd'hui espionnés, harcelés et intimidés. Les manoeuvres que la Société des postes a perfectionnées ont commencé du temps que les libéraux étaient au pouvoir. C'est alors qu'elle a commencé à contracter et à céder des services à l'entreprise privée. C'est le Parti libéral qui est à l'origine de tous les maux que nous connaissons aujourd'hui. Ce parti a refusé de s'intéresser aux problèmes d'automatisation que soulevaient à juste titre les employés. Il n'a pas voulu traiter de façon équitable d'importantes questions touchant la perte d'emplois. C'est sous le gouvernement libéral que nous avons perdu la livraison du courrier à domicile et qu'a débuté toute la kyrielle des cas de service au public de piètre qualité.

Combien de fois est-il arrivé au gouvernement libéral précédent d'imposer le retour au travail assorti de conditions contractuelles extrêmement néfastes pour les travailleurs et qui, selon moi, visaient à briser les reins du syndicat et à priver de leurs droits les travailleurs des Postes? Je sais que l'orateur qui m'a précédé n'est pas à blâmer et qu'il a souvent été seul au Cabinet à s'opposer à ce genre de mesures. Cependant, sachant jusqu'à quel point son gouvernement s'est sali les mains, j'aimerais l'entendre donner une justification des critiques que le parti libéral adresse maintenant à l'endroit du gouvernement actuel.

**M. Caccia:** Madame la Présidente, il est bien facile pour le NPD d'afficher son indignation dans ce genre de situation, lui qui n'a jamais été au pouvoir et n'a jamais eu l'occasion

d'assumer la responsabilité du gouvernement. Ce genre d'attitude est bien typique du NPD.

Le Code du travail contient une disposition sur l'automatisation que le gouvernement libéral a fait adopter pour protéger les travailleurs des perturbations liées à l'introduction de nouvelles technologies en milieu de travail. Cette mesure a été fortement contestée par les employeurs durant les années 1970. Mais finalement, en dépit de l'opposition, elle a été incorporée au Code canadien du travail. On l'a fait pour protéger les travailleurs relevant de la compétence fédérale dont la sécurité d'emploi était en jeu.

Il s'agit là de l'une des nombreuses mesures que contient le Code canadien du travail qui, soit dit en passant, n'a pas été inventé par le NPD. Si le Canada bénéficie d'un code fédéral du travail qui régit diverses situations, c'est qu'au fil des ans le Parti libéral au pouvoir a élaboré un ensemble considérable de mesures qui font l'envie des observateurs du milieu du travail des autres parties du monde.

• (1130)

Il nous est certes arrivé d'adopter des projets de loi de reprise du travail à la Chambre. Je me souviens de grèves où le service au public était complètement paralysé, ce qui n'est pas le cas avec les Postes pour le moment. Je dois dire qu'il est regrettable que le service postal soit possible à cause de briseurs de grève mais jusqu'à la fin de semaine dernière, le courrier était livré parce que les employés faisaient des grèves rotatives et que le public n'en souffrait pas.

Les autres fois que nous avons adopté des projets de loi analogues, il était absolument évident que le public était très ennuyé soit parce que les trains ne roulaient plus ou que les ports étaient complètement paralysés. Il s'agissait vraiment de cas d'urgence nécessitant l'intervention du Parlement à un certain moment.

Je signale toutefois aux députés que nous n'en sommes pas encore là. Aussi, il est parfaitement légitime et logique pour un Libéral de s'opposer à ce genre de projet de loi et d'exhorter le gouvernement à cesser de faire appel à des briseurs de grèves, à inciter la direction à faire preuve de bonne volonté et à manifester le désir de reprendre les négociations et à essayer de trouver un moyen de trouver un terrain d'entente.

J'admets que la situation se détériore non pas à cause de l'attitude d'une partie mais surtout parce que le gouvernement présente un projet de loi draconien qui met le feu aux poudres au lieu de prendre des initiatives susceptibles de produire de bons résultats. J'espère bien avoir répondu à la question du député. S'il veut poser une autre question, j'essayerai bien volontiers de lui répondre.

**M. Skelly:** Madame la Présidente, je crois que le député est passé à côté de la question. Il pourrait peut-être nous en parler.

Nous étudions aujourd'hui une mesure draconienne. Le gouvernement et la Société des postes ont créé des conditions telles que les employés ne peuvent pas gagner. Cette société a empoisonné les relations de travail avec la bénédiction du gouvernement.